



10 avril 2018

Circulaire*

Circulaire de la Sous-secrétaire générale à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Examen des demandes d'indemnités pour charges de famille
au titre de 2016**

Rectificatif

Annexe I, paragraphe 7

Remplacer le texte actuel par ce qui suit :

7. À New York, pour 2016, ce plafond est de 40 852 dollars (montant du traitement brut d'un fonctionnaire de la classe G-2, échelon I, en vigueur au 1^{er} janvier 2016).

* Date d'expiration : 31 décembre 2018

